

LIVRET PEDAGOGIQUE

Ecole et violences en Côte d'Ivoire : faits, perceptions et réponses

Un film de François Joseph AZOH et Parateba YAMEOGO

Juillet 2016



La scolarisation de tous les enfants, quelle que soit leur situation, demeure encore un défi pour de nombreux pays africains dont la Côte d'Ivoire.

Pour encourager les parents à inscrire leurs enfants à l'école et motiver les enfants à fréquenter l'école, il faut que cet espace soit suffisamment sécurisé pour être attrayant.

La violence en milieu scolaire existe et tous les acteurs doivent porter leur regard sur ce phénomène en vue de l'atténuer et le faire disparaître progressivement voire définitivement.



En Côte d'Ivoire, le Ministère de l'Éducation Nationale a pris un arrêté portant interdiction des punitions physiques et humiliantes à l'endroit des élèves des établissements scolaires depuis 2009.

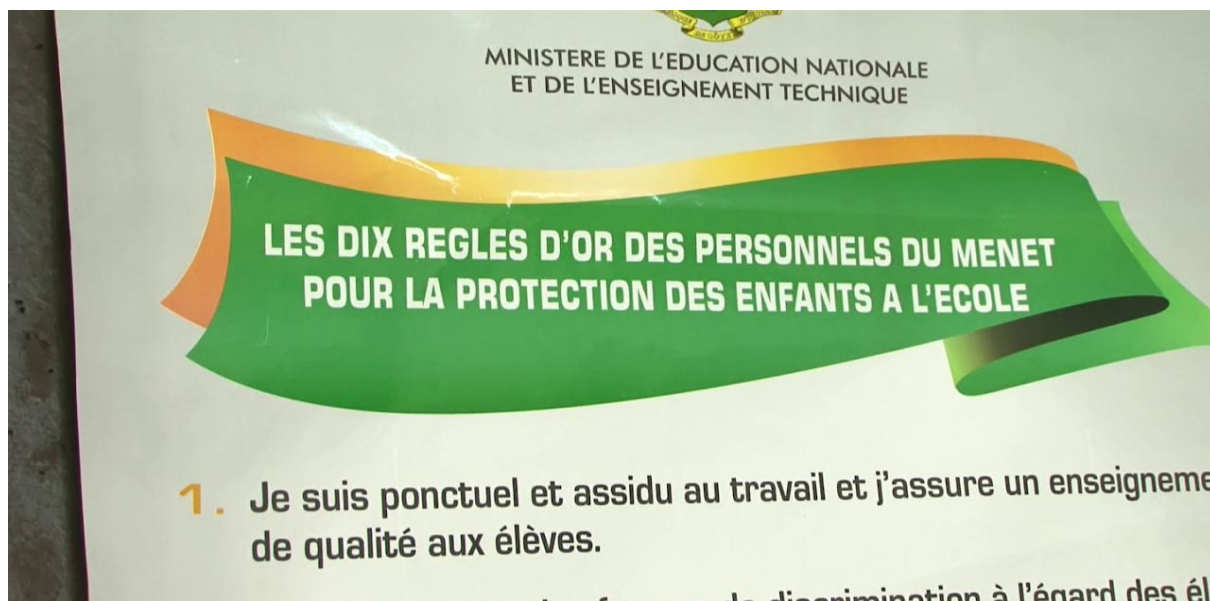
L'existence de cet arrêté peut-il mettre fin aux violences en milieu scolaire ? Cet arrêté a-t-il mis fin aux violences à l'école ?

Pour répondre à ces questions et évaluer la situation des violences en milieu scolaire, une étude commanditée par le Ministère de l'Éducation Nationale et UNICEF a été réalisée en 2015.

L'étude, conduite au niveau national, est adossée au plan méthodologique sur une démarche quantitative et qualitative :

- L'enquête quantitative a été réalisée avec un effectif de 2200 élèves, 1147 parents d'élèves et 372 enseignants ;
- L'enquête qualitative a permis de conduire 38 focus groups avec 420 participants.

Cette enquête de terrain a été précédée d'une enquête institutionnelle avec auprès des Ministères, des organisations internationales et nationales intervenant dans le secteur de l'éducation.



Les résultats indiquent que les violences persistent en milieu scolaire car sept élèves sur dix déclaraient avoir subi à l'école au moins une manifestation de violence, châtement corporel, violence verbale, vol et violence sexuelle, sans parler des violences répétitives.

Parmi les auteurs de violences, on retrouve plus les élèves dans le secondaire et les enseignants dans le primaire.

Les violences sexuelles, attouchements forcés et viols, existent aussi bien au primaire qu'au secondaire même si elles sont élevées dans le dernier cycle.



Si les violences physiques sont encore dominantes, c'est parce qu'elles bénéficient d'une légitimation sociale et culturelle en tant que moyen d'éducation pour les parents (33%) et les enseignants (20%).

L'éducation à l'école a-t-elle besoin de la violence pour faire acquérir des savoirs et des comportements socialement admis ?

De l'avis de nombreux acteurs du monde de l'éducation, la violence exercée sur un enfant pour lui faire acquérir des savoirs demeure la meilleure façon de l'éloigner de l'école et des apprentissages.

Alors même qu'éduquer un enfant, c'est lui proposer surtout des aptitudes pour vivre avec les autres et développer sa citoyenneté.



Bibliographie

Ballion, R. (1997). Les difficultés des lycées vues à travers les transgressions. Dans B. Charlot, J.-C. Emin, & A. Colin (Éd.), *Violence à l'école. État des savoirs* (pp. 41-59). Paris, France : Armand Colin/Masson.

Bouchamma, Y., Ilna, D., & Moisset, J. (2004, Printemps). Les causes et la prévention de la violence en milieu scolaire haïtien : ce qu'en pensent les directions d'écoles. *Éducation et francophonie*.

Debarbieux, E. (2006). *Violence à l'école : un défi mondial ?* Paris : Armand Colin.

Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique (2011). *Renforcement du système de protection de l'enfant en Côte d'Ivoire. Protéger les enfants à l'école, Note conceptuelle*

Proteau, L. (2002). *Passions scolaires en Côte d'Ivoire. École, état et société*. Paris, France : Editions Karthala.